

Département de la Charente
Commune de Courcôme
16240

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 1^{er} avril 2015

Le mercredi premier avril 2015 à 20 h 00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 27 mars, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, DIOGO Jean, PANAR Michel, MEUNIER Jean-Michel, CAILLETON Thierry, BERTRAND Olivier, Mmes SALOMON Josiane, GIRAULT Stéphanie, QUERON Séverine.

Absent : néant

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du CR du dernier conseil municipal.

1-Vote des demandes de subventions 2015 :

Spectacle de Noël : celui-ci sera maintenu, d'autres pistes comme par exemple avec La Canopée (étant donné que les compétences culture et scolaire sont celles de la CC Val de Charente) seront étudiées. Il a été abordé le fait d'offrir des cadeaux aux enfants.

Pour 2015, budget spectacle : 700 €.

Chambre des métiers : 50 € au lieu de 150 €

Association Charentaise de Géologie : dotation exceptionnelle de 100 € (aide au redémarrage).

L'achat d'un compresseur à hauteur de 500 € sera fait par la commune (budget d'investissement), une convention de mise à disposition sera faite avec l'ACG.

Prévention routière : 50 € au lieu de 100 €

Amicale laïque : 50 € au lieu de 150 €

Parents d'élèves : 50 € plus une dotation d'aide au transport de 410 € à reverser à l'école pour le séjour en classe découverte des élèves de la commune.

CAUE : A passer au chapitre « charges à caractère général ».

Médaillés militaires : subvention de 50 €.

Les Amis de la Scène : 800 €.

Les autres subventions seront reconduites à l'identique.

La validation se fera le 9 avril en réunion de conseil municipal pour le vote du budget.

2-Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2015 :

M. le maire nous présente les taux actuellement appliqués, ainsi que les taux des communes voisines, et la moyenne départementale.

Au vu des différents éléments du budget, il propose le maintien des taux pour l'année 2015. :

Il est à noter qu'il n'y aura pas d'augmentation de la part communale

TH : 16,11 % TFB : 17,65 % TFNB : 53,33 % - Votés à l'unanimité.

3-Questions diverses :

3-1 : M. Colin nous présente les différents travaux entrepris par la commune, ainsi que leur financement :

- Travaux des toitures du bâtiment Mairie-école-agence postale : 1^{ère} tranche, devis de M. Morin Bruno (22 152,50 € HT) et de M. Vichery Eric (11 694,00 € HT) acceptés à l'unanimité. Financement par un dossier FRIL, FST, DETR ainsi qu'un dossier PSIL. Une partie sera aussi prise en charge par la CDC Val de Charente.
- Salle des associations et « grange aux chouettes » : présentation du dossier de réhabilitation (travaux et financement), attente de la validation par l'Architecte des Bâtiments de France.
- Point sur les routes et chemins.

3-2 : CALITOM, à compter du 01/01/2016 tout le monde devra être équipé de container soit collectif, soit individuel. A Courcôme : le mode individuel a été retenu. Il faudra donc que chaque foyer s'équipe en conséquence. Il est prévu de passer un article dans « Courcôme Actus » pour informer les habitants et regrouper les achats pour ceux qui le souhaitent.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h45.